



**EQUITY BANQUE COMMERCIALE DU CONGO "EQUITY BCDC"**

Société Anonyme avec Conseil d'Administration

Capital social : CDF 10.448.107.300

Siège social : Boulevard du 30 Juin, Kinshasa/Gombe

Registre du commerce et du crédit immobilier : CD/KIN/RCCM/14-B-3364

Numéro d'identification : 01-K6500-N44216E

**AVIS DE CONVOCATION**

Le Conseil d'administration convoque par la présente les actionnaires à l'**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE** de EQUITY BCDC qui se tiendra à **12h00 (heures de Kinshasa) le mercredi 30 avril 2025** au siège social de EQUITY BCDC, Boulevard du 30 Juin, à Kinshasa, et via l'application Microsoft Teams (Hybride – Kinshasa/Virtual).

**ORDRE DU JOUR**

- 1) Approuver les états financiers certifiés de la Banque pour l'exercice financier clos le 31 décembre 2024, ainsi que les rapports des administrateurs et du Commissaire aux comptes y afférents ;
- 2) Proposer et approuver l'affectation du résultat net;
- 3) Approuver la décharge à délivrer à la Direction Générale, au Conseil d'Administration et au Commissaire aux comptes pour l'exercice financier 2024 ;
- 4) Approuver la nomination du Commissaire aux comptes pour l'exercice financier 2025 et autoriser les administrateurs à fixer sa rémunération ;
- 5) Prendre acte du départ à la retraite de Mme Mary Wamae qui a quitté le Conseil le 28 juin 2024 ;
- 6) Prendre acte du départ à la retraite par remplacement de M. Guylain Mambou et de M. Lambert Kandala qui ont quitté le Conseil le 31 octobre 2024 ;
- 7) Approuver la nomination des administrateurs énumérés ci-dessous, qui étant nouvellement nommés par le Conseil, sont présentés pour approbation de leur nomination par les actionnaires :
  - a) M. Kadita Tshibaka
  - b) M. Eric Mboma
  - c) Mme Sandra Boumah sous réserve de l'approbation réglementaire
  - d) Mme Yvette Vetokele sous réserve de l'approbation réglementaire
  - e) M. Cedric Lilongo sous réserve de l'approbation réglementaire
- 8) Approuver la nomination de M. Willy Mulamba Kabadi en tant que Directeur Général et Administrateur, avec effet au 6 novembre 2024, sous réserve de l'approbation réglementaire ;
- 9) Approuver la rémunération des Administrateurs pour l'année 2025 ;
- 10) Autoriser le Secrétaire Général et/ou le Directeur Général de EQUITY BCDC à signer d'autres documents et à effectuer tout autre dépôt qui pourrait être nécessaire pour donner effet à la résolution ci-dessus.

Les formulaires de procuration, dont le modèle a été approuvé par le Conseil d'Administration conformément à l'article 32 des statuts, sont à la disposition des actionnaires, sur justification de leur qualité d'actionnaire, à Equity BCDC à Kinshasa.

Les formulaires de procuration doivent être déposés au plus tard le 27 avril 2025.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**M. Ignace MABANZA METI**  
Président